

## DEBAT SUR L'ECOLE

COLLEGE JEAN VILAR

LE 6 JANVIER 2004

DE 18 H à 19 H 35

12 participants - professionnels du collège

8 enseignants – 1 C.P.E – 1 C.O.P – 1 Assistante sociale – 1 animateur

aucun parent d'élèves n'est présent malgré une lettre d'invitation adressée à chaque famille individuellement.

Les participants se sont interrogés sur l'utilité ou non de maintenir le débat et de ne choisir qu'un thème parmi les trois proposés – Faire plusieurs ateliers ne paraissait pas souhaitable.

La discussion s'est organisée autour de la question n° 13 , « comment prendre en charge les élèves en grande difficulté » au collège Jean Vilar ?

Il existe une concertation d'élèves en difficulté.

Collège en Z.E.P – SEGPA et classe d'accueil de primo-arrivants.

Le poids de cette population en difficultés par rapport à la population totale du collège ne permet pas l'intégration facile malgré la volonté et l'engagement de l'équipe éducative et pédagogique.

### **Le débat se généralise :**

- nous nous interrogeons sur la pertinence du collège unique :
- la formation des enseignants ne correspond pas à la diversité des élèves.
- Est-ce le rôle de l'école d'accueillir tous ces enfants ?

Ces interrogations reflètent le désarroi des personnels de l'éducation nationale face à la complexité des publics et des missions.

### **Propositions :**

1°) Il semble important de redéfinir le rôle de l'école et des personnels.

2°) Il serait souhaitable d'établir et de diffuser les évaluations de la loi d'orientation de 1989 très clairement et largement.

Certains regrettent qu'il n'y ait pas à leur connaissance de bilan de la loi d'orientation de 1989.

Rapporteurs : A. DUGUE et Mme PERAIN

